



## DECISION DU PRESIDENT N°2025/020

*Portant acceptation d'un don d'un particulier*

### LE PRESIDENT DE SAINT-LOUIS AGGLOMERATION

- VU** le Code général de la propriété des personnes publiques et notamment son article L.1121-4 ;
- VU** le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2242-1 et suivants, et L5211-10 ;
- VU** la délibération du Conseil de Communauté n° 2020-103 du 15 juillet 2020 portant délégations au Président et notamment sa rubrique 3-7 relative à l'acceptation de dons et legs ;

**CONSIDERANT** la vocation culturelle de la Médiathèque intercommunale La Citadelle de Sierentz ;

**CONSIDERANT** le souhait d'un particulier de faire un don d'une console de jeux à la Médiathèque intercommunale La Citadelle de Sierentz afin d'enrichir son fonds multimédia, à titre gratuit et sans contrepartie directe ou indirecte ;

**CONSIDERANT** le bon état de fonctionnement de la console de jeux ;

### DECIDE :

**Article 1** – d'accepter le don en nature d'une console de jeux de type Nintendo Wii U pour les besoins en fonds multimédia de la Médiathèque intercommunale La Citadelle ;

**Article 2** – de l'usage exclusif du don à la pratique du jeu vidéo dans les locaux dédiés aux jeux multimédias de la Médiathèque intercommunale La Citadelle ;

**Article 3** - La Directrice Générale des Services de Saint-Louis Agglomération est chargée de la bonne exécution de la présente décision qui sera inscrite au registre des actes de Saint-Louis Agglomération et dont ampliations seront adressées à :

- Monsieur le Préfet du Haut-Rhin
- La Direction Générale des Services de Saint-Louis Agglomération



- La Direction de la Médiathèque intercommunale La Citadelle de Sierentz.

**Article 4** – La présente décision sera notifiée au donateur.

Fait à SAINT-LOUIS, le 25 juin 2025

Le Président,



Jean-Marc DEICHTMANN

*La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal administratif de Strasbourg, dans un délai de deux mois suivant sa publication.*

